



SUD-Rail veut renégocier le parcours Professionnel des ASCT sur la région !

.....

SUD-Rail veut garantir le maintien des accords locaux !

La direction prévoit donc pour juillet l'éclatement de l'ECT en 3 établissements :

- **NFL** pour les agents en brigades du PU et de St Paul.
- **L'ESV Rhodanien** pour les ASCT œuvrant en accompagnement sur les TER.
- **L'ESV TGV** pour les ASCT œuvrant sur TGV.

Au-delà des conséquences graves pour notre métier et notre avenir (*nous vous avons en effet déjà largement informé des enjeux de ces réorganisations*), SUD-Rail pense que des questions immédiates se posent :

- ⇒ **Quel sera le futur parcours professionnel des ASCT et donc comment les ASCT pourront évoluer d'un établissement vers un autre ?** SUD-Rail pense qu'il faut **renégocier sans délai un parcours professionnel** pour que les agents qui seront recrutés à l'avenir le soient uniquement sur l'Etablissement NFL, puis évoluent à l'ancienneté vers l'ESV Rhodanien, puis évoluent ensuite vers l'ESV TGV. C'est la seule manière pour que chaque ASCT ait la garantie d'un parcours professionnel.
- ⇒ **Que deviennent les accords locaux** (*1 RHR minimum par décade, pas de décade de 6, accord congés, ...*) ? Pour SUD-Rail, il n'est pas possible de perdre le bénéfice de ces **accords locaux**.
- ⇒ **Comment seront faites les notations** pour que les agents ne soient pas péjorés ? Alors que plusieurs métiers (*agents de gare et ASCT*) seront dorénavant dans les mêmes établissements, comment éviter que des agents reculent dans les listing et subissent ainsi un coup de frein pour leur déroulement de carrière ? SUD-Rail veut obtenir un cadrage et des garanties avant qu'il ne soit trop tard !

SUD-Rail vient de poser une DCI afin de mettre les pieds dans le plat et contraindre la direction à se mettre autour de la table !